

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'École Laval, le lundi 1^{er} août 2022 à 19 h, à laquelle sont présents le maire Roch Carpentier et les conseillers messieurs Gilles Courchaine, Hugo Carle et Yves Morin ainsi que la conseillère madame Sylvie Leclair formant quorum sous la présidence du maire. Les conseillères Linda Lirette et Mélanie Renaud ont motivé leurs absences.

Madame Nathalie Lewis, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

**1.1 Ouverture de l'assemblée
2022-08-R12286**

Hugo Carle appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

**1.2 Adoption de l'ordre du jour
2022-08-R12287**

Sylvie Leclair appuyée de Yves Morin propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que certains points soient ajoutés :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes et procès-verbaux
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 juillet 2022
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 juillet 2022
 - 2.3 Adoption des comptes payés et à payer de la période
3. Parole au public et période de questions
4. Incendie et sécurité publique
 - 4.1 Service sauvetage nautique en embarcation
 - 4.2 Ajout d'un pompier : cohorte 2021-2022
5. Administration
 - 5.1 Lave-auto : Fibrose Kystique
 - 5.2 Renouvellement du contrat d'assurances municipales (MMQ)
 - 5.3 Transfert Camping Morin
6. Aménagement et urbanisme
 - 6.1 Autorisation – installation d'un quai près du lot 5 323 962
 - 6.2 Autorisation – installation d'un quai près du lot 5 323 959
 - 6.3 Grille d'analyse d'une dérogation mineure
7. Transports
8. Loisirs, culture et bibliothèque
 - 8.1 Pique-nique – comité des loisirs
9. Responsabilité sociale
10. Environnement
 - 10.1 Demande d'installation de mesure hydrométrique sur le Grand Lac Rond
11. Hygiène du milieu
12. Développement économique et touristique
13. VARIA
14. Correspondances
 - 14.1 Demande d'appui Ville de Gracefield – succursale SQDC
15. Autres correspondances
16. Parole au public et période de questions
17. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption des comptes et des procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 juillet 2022 2022-08-R12288

Sylvie Leclair appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 juillet 2022 2022-08-R12289

Yves Morin appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2.3 Adoption des comptes payés et à payer de la période 2022-08-R12290

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés totalise 151 235,71 \$ et se détaille comme suit :

Comptes payés :	11 497,50 \$
Comptes à payer :	88 364,16 \$
Salaires :	51 374,05 \$

EN CONSÉQUENCE, Sylvie Leclair appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu d'approuver la liste des déboursés et des comptes à payer tel que présentée.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

3.0 Parole au public

4.0 Incendie et sécurité publique

4.1 Service de sauvetage nautique en embarcation 2022-08-R12291

Hugo Carle appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu d'inscrire les pompiers intéressés à la formation de sauvetage nautique. Il est également résolu de rembourser les frais reliés à cette formation.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

4.2 Ajout d'un pompier : cohorte 2021-2022 2022-08-R12292

ATTENDU QUE la municipalité n'avait pas de candidats pour la formation lors du recrutement 2021-2022;

ATTENDU QUE la municipalité a fait l'embauche de Monsieur Kevin Ethier-Turmaine en 2021 comme inspecteur municipal adjoint;

ATTENDU QUE la municipalité encourage fortement les employés municipaux à devenir pompiers et/ou premier répondant afin de combler le manque d'effectifs le jour;

ATTENDU QU'une nouvelle cohorte débutait lors de son embauche;
EN CONSÉQUENCE, Sylvie Leclair appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu de demander l'inclusion de Monsieur Ethier-Turmaine à la cohorte 2021-2022.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5.0 Administration

5.1 Lave-auto: Fibrose kystique 2022-08-R12293

Sylvie Leclair appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu de tenir le lave-auto pour la fibrose kystique le 28 août 2022 et de défrayer les coûts reliés à cet évènement.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5.2 Renouvellement du contrat d'assurance municipale (MMQ) 2022-08-R12294

Yves Morin appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu de renouveler les assurances civiles de la municipalité avec la FQM pour un an.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5.3 Transfert et autorisation Camping Morin 2022-08-R12295

Sylvie Leclair appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser à ce que tout nouvel acquéreur du Camping détenu par Camping M. Morin inc et Michel Morin personnellement s'engage à assumer toutes les conditions énoncées dans l'acte reçu devant Carole Joly, notaire le 23 mars 2018 sous sa minute 11 265 et constituant une promesse de cession d'un terrain où sont installées des roulottes (Parcelle B minute 8415 G. Auclair, arpenteur-géomètre) et un droit d'usage pour un terrain avec quais adjacents (Parcelle A minute 8415 G. Auclair, arpenteur-géomètre), la municipalité consent à la vente dudit camping tel que requis dans l'acte précité et confirme son engagement à céder en faveur d'un nouveau propriétaire s'il y a lieu, tous ses droits dans le terrain (Parcelle B) de même que toutes les autres modalités et conditions créées audit acte. Ainsi la municipalité s'engage à signer tout document nécessaire à ratifier le transfert de droit au cas où les nouveaux cadastres nécessaires pour publier la cession n'auraient pas été obtenus avant la vente du camping. Toute nouvelles constructions ou aménagements doivent respecter les engagements pris aux termes de l'acte. Les conditions déjà établis dans l'acte doivent être maintenus.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.0 Aménagement et urbanisme

6.1 Autorisation – Installation d'un quai près du lot 5 323 962 2022-08-R12296

Hugo Carle appuyé de Gilles Courchain propose et il est résolu d'autoriser l'installation d'un quai près du lot 5 323 962 et ce, conditionnel à ce que le quai soit conforme à la réglementation municipale.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Autorisation – Installation d'un quai près du lot 5 323 959 2022-08-R12297

Hugo Carle appuyé de Gilles Courchain propose et il est résolu d'autoriser l'installation d'un quai près du lot 5 323 959 et ce, conditionnel à ce que le quai soit conforme à la réglementation municipale.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.3 Grille d'analyse d'une demande de dérogation mineure 2022-08-R12298

Sylvie Leclair appuyée de Yves Morin propose et il est résolu d'implanter l'utilisation de la grille d'analyse pour les demandes de dérogations mineures tel que demandé par le comité consultatif en urbanisme.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

7.0 Transport

8.0 Loisirs, culture et bibliothèque

8.1 Pique-nique familiale – Comité des Loisirs 2022-08-R12299

Yves Morin appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu de défrayer les coûts reliés à la tenue d'un pique-nique familial prévu le 20 août 2022.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

9.0 Responsabilité sociale

10. Environnement

10.1 Demande d'installation de mesure hydrométrique sur le Grand Lac Rond 2022-08-R12300

Gilles Courchain appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu de soumettre une demande au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC) pour que soit installée une mesure hydrométrique sur le Grand Lac Rond.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

11. Hygiène du milieu

12. Développement économique et touristique

13. VARIA

14. Correspondances

**14.1 Demande d'appui Ville de Gracefield – succursale SQDC
2022-08-R12301**

Hugo Carle appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'appuyer la Ville de Gracefield dans leurs démarches relativement à une demande aux différents paliers gouvernementaux l'autorisation d'avoir une succursale de la SQDC sur leur territoire.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

15. Autres correspondances

16. Parole au public et période de questions

**17. Levée de l'assemblée
2022-08-R12302**

Gilles Courchaine appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu que la présente session soit levée à 19h20.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Nathalie Lewis Directrice générale
Greffière-trésorière